

Éclairage

Lanternes LED

154 luminaires ont été remplacés sur le secteur, par des lanternes LED qui permettent de faire une économie énergétique de 70% et de réduire encore les intensités lumineuses de 50% entre 22h et 5h du matin.

Lanternes LED installées à Camp Major (depuis 2019)

2019 et 2022	-
2021	3 armoires et 91 lanternes
2022	3 armoires et 63 lanternes

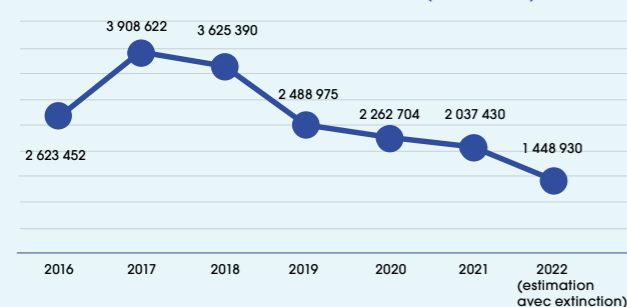
Extinction partielle de l'éclairage public

Dans le cadre de la volonté de la municipalité d'initier des actions en matière d'écologie positive, une extinction partielle de l'éclairage public est actuellement en cours sur la commune.

L'éclairage est maintenu en début et en fin de nuit notamment pour nos besoins de circulation et s'éteint en milieu de nuit lorsque nous n'avons plus besoin d'éclairage et que les conditions de sécurité sont remplies. Les zones de vidéo-protection sont exclues de ce dispositif dans son déploiement actuel.

4 tournées de nuit par mois sont effectuées sur l'ensemble de la commune ainsi que des tournées préventives par quartier minimum 2 fois par mois.

Variation des consommations (en kWh)



Économies réalisées

- entre 2017 et 2021 : **- 48%**
- entre 2017 et 2022 (prévisionnel) : **- 63%**
- 55% dus au passage aux lanternes LED
- 8% dus à l'extinction sur une 1/2 année

Les 15 postes de secteur Camp Major permettent d'économiser **95 MW/h** soit 12,5% du dispositif

Propreté

Interventions récurrentes :

Passage dans le quartier une fois par semaine :

- un agent de maîtrise.
- une équipe d'intervention composée d'une arroseuse, d'une balayeuse, d'un PEC et de 4 agents.

Interventions ponctuelles :

FRAP à la demande.



Collecte des déchets / Dépôts sauvages

Point sensible au niveau de la Bastidonne et des commerces à l'angle de la RN8 et du chemin de la Pérussonne.

Un camion passe tous les jours pour des ramassages de dépôts sauvages éventuels. Les encombrants sont récupérés sur rendez-vous, les mercredis, tout au long de l'année.

Le numéro pour solliciter la collecte des encombrants est le 04 42 18 19 79, et pour toute question relative à l'accès à la déchetterie, vous pouvez joindre le 04 42 18 19 74

Collecte des ordures ménagères

La fréquence des passages de la collecte des déchets ménagers dans le secteur de Camp Major (les lundis, mercredis, vendredis) sauf sur l'av. Maguy Barbaroux, av. des Platanes et av. de France (les mardis, jeudis et samedis).

La RD2 est collectée tous les jours du lundi au samedi.

Dératisation

Nouvelle réglementation depuis 2019 concernant les particuliers et les services municipaux :

- Appâtage permanent par rodenticide interdit,
- Appâtage ponctuel par rodenticide autorisé,
- Appâtage permanent neutre (non létal) autorisé.

Prestataire privé certifié Ecophyto

31 interventions de dératisation sur le secteur de Beaudinard (de janvier 2021 à octobre 2022).

Opérations ponctuelles de dératisation des eaux usées par la SPL L'eau des collines et des réseaux pluviaux (bassins de rétention).



Dératisation : adoptez les bons réflexes

Protéger vos déchets

Ne laissez pas traîner vos sacs poubelle et placez-les à l'intérieur des bacs prévus à cet effet.

Ne pas jeter des ordures ménagères au sol

C'est une des premières sources de nourriture des rats.

Fermer systématiquement votre local poubelle après votre passage

Les bacs à ordures et composts doivent rester fermés et hermétiques pour empêcher aux rats d'y accéder.

Propriétaires, veiller à ce qu'il n'y ait pas de trous

sous votre toit, près des portes d'accès et autour des tuyaux et des câbles (risques d'incendies, altération des conduites d'eau et de gaz) pour empêcher aux rats d'y accéder.



Écoles

Végétalisation des écoles

La végétalisation des cours d'écoles émane de la volonté municipale d'améliorer le confort thermique en créant des îlots de fraîcheur.

Végétalisation : accroître la couverture végétale des cours d'école par la plantation d'arbres, la mise en œuvre de murs végétaux, etc...

Revêtement de sol perméable : remplacer les surfaces asphaltées par des revêtements de sol perméables, adaptés aux fortes chaleurs.

Ombrière : créer des zones ombragées



Espaces verts



Fauchage/ Débroussaillage

Le fauchage et le débroussaillage doivent répondre aux besoins de sécurité routière des usagers, de viabilité du réseau et de préservation de la biodiversité peuplant les bords des routes :

- Assurer une bonne lisibilité de la route
- Permettre les manœuvres d'urgence
- Limiter la pousse des hautes tiges

- Le fauchage des abords est réalisé 2 à 3 fois par an du 15 mai au 15 juillet.
- Élagages des arbres d'alignement (principalement des platanes) avec une mise en fréquence tous les 3 ans comme sur l'avenue des Platanes, par exemple.

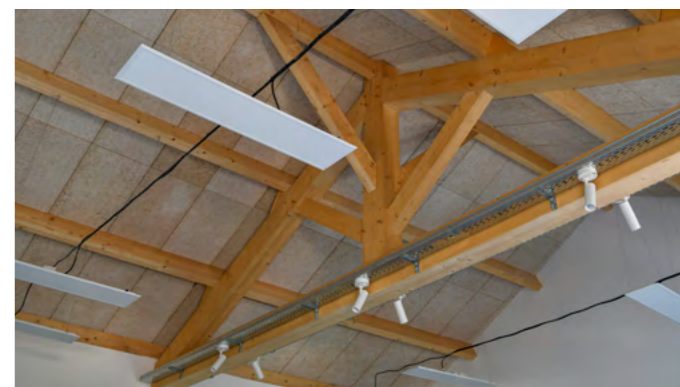
Travaux dans les écoles

Coté A : Réfection du restaurant scolaire

Réfection complète de la charpente du restaurant scolaire avec reprise de l'isolation. Installation d'un climatisation. Le changement des menuiseries et les coffrages sont à venir (rupture de stock chez les prestataires cet été).

Coté B : Travaux de mise en accessibilité

Création d'un WC PMR. Création d'une rampe d'accès au bâtiment. La refectoire de l'entrée principale, avec notamment une nouvelle porte d'entrée, sera réalisée d'ici la fin de l'année.



Nouvelle charpente du restaurant scolaire de l'école de Camp Major coté A

Interventions de la Police Municipale

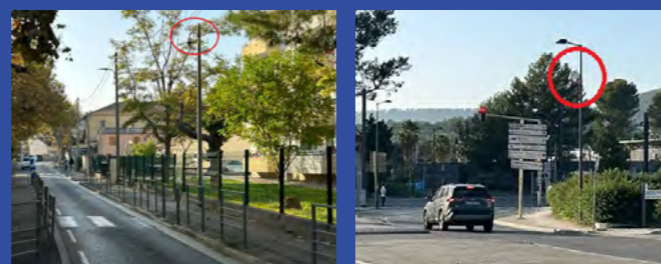
Entre 2019 et 2022

- Diminution du nombre d'interventions réalisées due à une présence quotidienne et dissuasive des patrouilles, une lutte contre l'insécurité routière et une répression des infractions accidentogènes. **-57%**
- Diminution du nombre d'accidents de la route due aux actions de prévention et de verbalisation. **-50%**
- Diminution des atteintes aux personnes et aux biens **-35%**

Le secteur de Camp Major représente seulement **1,5%** du total des interventions sur le territoire d'Aubagne

Centre de Supervision Urbain

Dans le quartier de Camp Major, positionnées à des endroits stratégiques (abords immédiats de l'école élémentaire de Camp Major et axes principaux).



Av. Maguy Barbaroux

Av. Manouchian

Plan de sécurisation des écoles

185 missions effectuées

Les agents de la Police municipale interviennent dans le cadre du Plan Vigipirate :

- sécurisation de l'école et de ses abords, aux heures d'entrées et de sorties (protection des enfants, des parents et du personnel)
- surveillance générale tout au long de la journée
- gestion des problématiques de circulation (stationnement anarchique, etc.)



Limitation de vitesse

- Déplacement du panneau de limites d'agglomération jusqu'à La Penne-sur-Huveaune
- Extension route de la Thuillère (musée de la Légion)



- Zones actuelles de limitation de vitesse
- Extension de la zone de limitation de vitesse
- Déplacement du panneau de limitation de vitesse

Numéros utiles

FRAP

Depuis mars 2015, Aubagne s'est dotée d'un nouveau dispositif visant à régler de manière plus réactive et plus rapide les dysfonctionnements importants constatés sur l'espace public.

En cas de demande urgente (ex : conteneur renversé ou des branches d'arbre représentant un danger ou une gêne pour la circulation et les piétons, un dépôt sauvage d'encombrants...) les administrés peuvent désormais contacter :

la FRAP, **0800 00 66 23** (appel non surtaxé) du lundi au samedi

Aubagne à votre service

Dysfonctionnement sur la voirie, dans votre quartier, problème de propreté, nettoyage, éclairage...

Quelle que soit l'information souhaitée, quel que soit le quartier concerné, nos agents sont à votre écoute. Les opérateurs prendront votre appel, écouteront vos besoins et transmettront au service compétent qui vous informera de la suite donnée à votre démarche.

Aubagne à votre service, **0800 18 19 19** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Centre de Supervision Urbain

Créé en février 2016, le Poste de Commandement de Supervision Urbain fait partie intégrante de la politique de sécurité de la ville grâce notamment aux 110 caméras réparties dans toute la commune. Cet équipement constitue un outil à part entière en matière de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de la voie publique

CSU Aubagne, **04 42 18 19 39** 24h/24 7j/7

France services

96 rue de la République (rendez-vous au 04 42 18 19 20) ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h
4 agents polyvalents vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne et vous aident à prendre rendez-vous avec les différents partenaires dont vous avez besoin.

Les organismes partenaires :



Journal du Conseil de quartier / Novembre 2022

Les Conseils de quartier sont de retour

Les Conseils de quartier se tiennent régulièrement dans un contexte d'écoute et d'échange. Afin d'être au plus près de vos attentes et répondre le plus efficacement possible à vos sollicitations, le service de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) a été créé. Son objectif est d'améliorer la transparence et la qualité de l'action publique. En centralisant les doléances de la population vers un outil unique, la réponse aux citoyens, la réactivité opérationnelle et la traçabilité des dossiers en sont optimisées. Son fonctionnement vous sera détaillé au cours de ce Conseil de Quartier.

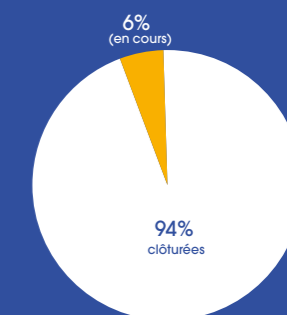
La Ville d'Aubagne

Statistiques Aubagne à Votre Service de Camp Major

La centralisation a permis une meilleure maîtrise des doléances qui engendre des réponses plus rapides.

Les signalements concernent entre autres :

- La collecte
- La voirie
- La propreté
- L'éclairage public
- Les espaces verts



État des interventions du 01/01/2022 au 20/09/2022

Voirie



Travaux de requalification de la RD2

Le département a réaménagé la route de la Légion (RD2) sur 2,155 km en y intégrant la circulation des vélos. Un premier tronçon a été réalisé au premier semestre 2020, et une seconde partie, la plus longue, au premier semestre 2022, incluant :

- une réfection complète de la chaussée,
- insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD2 et des trottoirs, avec des séparateurs et des barrières.
- création de places de stationnements (sur le 1^{er} tronçon).

Carrefour Av. Maguy Barbaroux / Chemin de la Vallée
Aménagement d'une chicane et de glissières de protection en bois pour sécuriser le cheminement piéton.

Parking du Tramway / Parking de la piscine Alain Bernard
Création d'un cheminement piéton.

Av. Maguy Barbaroux/RN8/Chemin de la Pérussonne
Aménagement de voirie du carrefour et des abords. Création d'un réseau fluvial au carrefour de l'avenue Maguy Barbaroux vers le carrefour Valriant.

Parking de l'Aumône vieille
Aménagement de la voirie.

Av. Maguy Barbaroux jusqu'à la zone de Saint-Mitre
Aménagement d'une piste cyclable.

Av. de France
Pose d'un nouvel enrobé sur la chaussée.

Traverse du Chemin de fer / Chemin de la Vallée
Pose d'un nouvel enrobé sur la chaussée. Aménagement d'une zone de stationnement vers La Penne.



Parking Manouchian (en face du lycée G. Eiffel)
Aménagement de la voirie.